

L&G ①

Technique et idéologie.

- ... rien ne laisse présager que les noyaux théoriques des disciplines les plus anciennes peuvent totalement disparaître.■

Pour introduire notre propos, nous avons choisi, ce semestre, de procéder par contraste et de nuancer ensuite notre propos. A un avantage non négligeable de clarté, cette manière d'avancer nous permettra, de surcroît, d'ajouter une possibilité de sortir de l'ombre ce que nous pensons avoir été volontairement laissé. Bien plus insidieux que l'agression caractérisée, l'oubli volontaire permet de dessiner, objectivement des paysages théoriques ou scientifiques où on peut masquer – et faire disparaître pour d'autres - des faits et des causes.

L'écriture de l'histoire de la grammaire – et de la linguistique – a été faite par des individus réels, appartenant à l'histoire de leur temps, y travaillant, y récoltant et y décernant des lauriers... sauf de croire que l'Université serait une bulle innocente de grands enfants studieux, protégés de microbes divers et variés. Bien que souvent plus policées, ces guerres scientifiques et pseudo-scientifiques sont aussi meurtrières, aussi violentes, et souvent aussi vicieuses que toutes celles qui sont menées pour la conquête de territoires, de biens, d'influences : plus encore, parce que plus policées et moins voyantes, elles sont plus mensongères encore que celles qui se règlent l'épée à la main !

On sera donc attentif à noter la « mauvaise foi » de ces définitions (très souvent beaucoup plus déroutantes qu'éclairantes) qui renvoient tantôt à l'histoire, tantôt à la conscience populaire, tantôt à l'érudition...

Linguistique *versus* grammaire.

Cette mise en présence de deux lexèmes « savants » est la « tarte-à-la-crème » des propédeutiques universitaires.

D'après LAROUSSE,

grammaire : nom féminin (latin *grammatica*, du grec *grammatikê*, de *grammatikos*, qui concerne l'art de lire ou d'écrire)

- Ensemble des règles qui président à la correction, à la norme de la langue écrite ou parlée : Exercice de grammaire.
- Livre, manuel enseignant ces règles : Acheter une grammaire.
- Ensemble des structures linguistiques propres à telle ou telle langue ; description de ces structures et du fonctionnement de cette langue.
- Ensemble des règles d'un art : La grammaire du cinéma.
- En informatique, description d'un ensemble de règles permettant de générer, à partir d'un ensemble de symboles, les suites ordonnées de ces symboles (chaînes) constituant les phrases autorisées dans le langage correspondant.

linguistique : nom féminin (de linguiste)

- Science qui a pour objet l'étude du langage et des langues.

D'après le TRESOR,

grammaire, subst. fém

A. – [La notion de grammaire évoque l'exercice d'une langue et est associée à celle de normes caractérisant diverses manières de parler et d'écrire] „Art de parler et d'écrire correctement`` (Ac. 1932); ensemble de règles conventionnelles (variables suivant les époques) qui déterminent un emploi correct (ou bon usage) de la langue parlée et de la langue écrite

...

1. Grâce aux leçons de ton institutrice (...) tu sais assez de **grammaire** française pour être mis tout de suite au latin. Je suis bien reconnaissante à cette charmante demoiselle de t'avoir appris les règles des participes...
A. FRANCE, *Pt Pierre*, 1918, p. 234.

...

Rem. Au Moy. Âge, l'un des sept arts libéraux enseignés dans les facultés. *Les sept arts libéraux étaient : la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie et la Musique. Dans les écoles du moyen âge, les trois premiers arts libéraux formaient le Trivium, les quatre derniers, le Quadrivium (Ac. 1878, 1932, s.v. art).*

B. – [La notion de grammaire évoque une langue considérée en tant qu'objet d'une étude sc.].

1. LING. DESCRIPTIVE CLASS. Étude objective et systématique des éléments (phonèmes, morphèmes, mots) et des procédés (de formation, de construction, d'expression) qui constituent et caractérisent le système d'une langue naturelle; *en partic.*, étude de la morphologie et de la syntaxe d'une langue (à l'exclusion de la phonologie, de la lexicologie et de la stylistique). *En théorie, il faudrait faire la part égale à la phonologie, au vocabulaire et à la grammaire (BALLY, Lang. et vie, 1952, p. 62). Indépendamment du dictionnaire et de la grammaire, on peut faire des conventions plus ou moins libérales sur la structure de la phrase par laquelle on définit un nombre au moyen de dix mots (E. BOREL, Paradoxes infini, 1946, p. 155) :*

2. D'autre part, est-il logique d'exclure la lexicologie de la **grammaire**? À première vue les mots, tels qu'ils sont enregistrés dans le dictionnaire, ne semblent pas donner prise à l'étude grammaticale, qu'on limite généralement aux rapports existants entre les unités.

SAUSSURE, *Ling. gén.*, 1916, p. 186.

♦ *Grammaire comparée.* Comparaison des systèmes grammaticaux de deux ou de plusieurs langues en vue de faire ressortir la parenté ou les affinités de celles-ci. *Pour nous faire connaître, pour étudier cette langue [le grec], l'auteur va-t-il s'appuyer sur la grammaire comparée des langues indo-européennes? (L. FEBVRE, Combats pour hist., Grèce, 1913, p. 166) :*

...

♦ *Grammaire générale.* Étude d'inspiration philosophique, logique en particulier, qui s'est développée en France au XVII^e siècle sous l'influence de Port-Royal, et qui vise à dégager les éléments et les procédés communs à toutes les langues. *Les grammaires particulières ne vivent que par la grammaire générale, et la grammaire générale suppose la comparaison des idiomes (RENAN, Avenir sc., 1890, p. 142).*

♦ *Grammaire historique.* Étude des variations successives du système grammatical d'une langue au cours de son histoire. *Grammaire historique de la langue française. La grammaire traditionnelle du français moderne enseigne que, dans certains cas, le participe présent est variable (...) et que dans d'autres il est invariable (...). Mais la grammaire historique nous montre qu'il ne s'agit pas d'une seule et même forme (SAUSSURE, Ling. gén., 1916p. 136).*

...

4. Je tiens pour un malheur public qu'il y ait des **grammaires** françaises. Apprendre dans un livre aux écoliers leur langue natale est quelque chose de monstrueux...

A. FRANCE, *P. Nozière*, 1899, p. 146.

...

linguistique, subst. fém. et adj.

I. – *Subst. fém.*

A. – *Vieilli.* Étude historique et comparative des langues. *Tous ceux qui s'occupent de linguistique aujourd'hui, savent que les prétendues différences infranchissables qu'on avait voulu établir entre les langues qu'on appelle sémitiques et celles qu'on dérive du sanscrit n'existent pas à une certaine profondeur* (P. LEROUX, *Humanité*, t. 2, 1840, p. 637). *La linguistique, (...) cette science toute récente et si digne d'intérêt, dont l'objet est de mettre en relief les affinités naturelles et les liens de parenté des idiomes* (COURNOT, *Fond. conaiss.*, 1851, p. 252).

♦ *Linguistique historique; linguistique comparative.* *L'étude des langues au XIX^e siècle a été marquée par la prise de conscience nette de leur évolution, et par l'essor de la linguistique historique et comparative* (PERROT, *Ling.*, 1953, p. 105).

B. – Science qui a pour objet l'étude du langage, des langues envisagées comme systèmes sous leurs aspects phonologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques. *Manuel, traité de linguistique; linguistique descriptive, théorique.* *La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* (SAUSSURE, *Ling. gén.*, 1916, p. 317). *La linguistique est habituellement définie comme l'étude scientifique du langage; en ce sens, on peut l'opposer à la grammaire et à la philologie dont les préoccupations sont autres : souci normatif (...), souci comparatif* (Lang. 1973) :

La **linguistique** est l'étude scientifique du langage humain. Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. « Scientifique » s'oppose donc à « prescriptif ». Dans le cas de la **linguistique**, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude : l'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartiale pour recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'on dit réellement, mais d'édicter ce qu'il faut dire. MARTINET 1967, p. 6

...

D'après LITTRE,

grammaire

gra-mê-r' ; du temps de Molière, on prononçait *gran-maire*, comme on le voit par ces vers : *Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ? -Qui parle d'offenser grand'mère ni grand'père ? F. sav. II, 6. Dangeau, qui voulait peindre exactement la prononciation, écrit granmaire) s. f.*

1°L'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage. Les règles de la grammaire. Savoir, enseigner la grammaire.*Quoi ! toujours malgré mes remontrances, Heurter le fondement de toutes les sciences, La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois, Et les fait, la main haute, obéir à ses lois ! MOL. Femmes sav. II, 6. La grammaire, du verbe et du nominatif, Comme de l'adjectif avec le substantif, Nous enseigne les lois, MOL. ib. La grammaire, c'est-à-dire l'art d'écrire et de parler correctement, roule sur quatre principes : la raison, l'ancienneté, l'autorité, l'usage, ROLLIN, Hist. anc. Oeuvres, t. XI, 2e part. p. 738, dans POUGENS. Le célèbre Origène enseigna la grammaire pour avoir de quoi subsister, ROLLIN, Traité des Ét. VI, 2e part. ch. 4. À la grammaire, nous devons la pureté du discours ; à la logique, la justesse du discours ; à la rhétorique, l'embellissement du discours ; quand finirais-je, si j'allais m'étendre sur ce sujet ? D'OLIVET, Rem. sur Racine, § 100. Classes de grammaire, les classes de sixième, cinquième et quatrième dans les lycées ; la septième et la huitième se disent classes élémentaires. Haute grammaire, étude spéciale des qualités qui caractérisent le style considéré dans ce qu'il a d'agréable ou de désagréable au lecteur ou à l'auditeur. Grammaire générale, science raisonnée des principes communs à toutes les langues. Grammaire comparée, étude comparative des différentes langues. 2°Livre où les règles du langage sont expliquées. La grammaire de Port-Royal. Indiquez-moi un bonne grammaire latine. On ne doit pas oublier la grammaire générale et raisonnée de M. Arnauld, où l'on reconnaît le profond jugement et le génie sublime de ce grand homme, ROLLIN, Traité de Ét. I, ch. I, p. 13. Qu'au lieu de travailler en corp à une grammaire, il fallait en donner le soin à quelque académicien qui, communiquant ensuite son travail à la compagnie, profitât si bien des avis qu'il en recevrait, que, par ce moyen, son ouvrage, quoique d'un particulier, pût avoir dans le public l'autorité de tout le corps, D'OLIVET, Hist. Acad. t. II, p. 63, dans POUGENS. XIIIe s. Or me respondez de gramaire, Savez rien de celui afere Que li maistres fait sa clerçons, Qant il lor prenent les Ieçons, Ren. 20920. XVe s. Chouses cachées, chouses hors de memoire, Qui excedent et logique et granmoyre, Faifeu, p. 51, dans LACURNE. XVIe s. Les alphabets des doigts et grammaires en gestes, et les sciences qui ne s'exercent et expriment*

que par iceulx, MONT. II, 159. Oyez dire metonymie, metaphore, allegorie et autres tels noms de grammaire, semble il pas qu'on signifie quelque forme de langage rare et pellegrin ? ce sont tiltres qui touchent le babil de vostre chambriere, MONT. I, 382. Provenç. gramaira. Ce mot ne peut venir de grammatica, qui aurait donné gramaije ; comparez voyage de viaticum, piège de pedica, l'ancien adjectif domesche de domesticus. Il provient du bas-latin, gramma, lettre, avec la finale latine arius, aria ; c'est le grec traduit par, lettre. Gramatique, qui s'est dit aussi, vient du latin : Dont [de trois sciences] la premiere est gramatique, qui est fondemenz et porte et entrée des autres sciences ; ele nos enseigne à parler et à lire et à escrire à droit, sanz vice de barbarisme et de soloecisme, BRUN. LATINI, Trésor, p. 8.

linguistique (*lin-gui-sti-k'* ; *ui se prononce comme dans huile*) s. f.

1^oÉtude des langues considérées dans leurs principes, dans leurs rapports et en tant qu'un produit involontaire de l'instinct humain. 2^oAdj. Qui a rapport à la linguistique, à l'étude comparative et philosophique des langues. Études, travaux, découvertes, recherches linguistiques. Un nombre aussi restreint [3 à 400] de signes pour former tout le matériel linguistique d'un peuple aussi ancien et aussi avancé que le peuple chinois, a dû nécessiter l'usage d'une quantité prodigieuse d'homophones, Rev. orient. 5e année, n^o 50, p. 80.

La grammaire – telle qu'elle se trouve dans les ... grammaires, ouvrages rédigés qui « parlent » d'une langue **est le récit** – plus ou moins fouillé, plus ou moins « riche » - **des aventures d'une doctrine à la recherche d'exemples à glaner dans un « corpus » de langue – celle-là même dont elle se dit la description.** Toutes les grammaires – et ce n'est pas par le fait que « produits de l'esprit humain », elles se « ressembleraient ! – sont faites sur le même modèle, contiennent les mêmes **êtres**, montrent des **rapports entre ces êtres** qui sont presque identiques. Il est déjà intéressant de noter que, alors que les grammairiens voient la possibilité d'utiliser un même modèle descriptif pour toutes les langues, eux et leurs contemporains ont décelé – dans le seul détail de la pigmentation de la peau des locuteurs de ces mêmes langues – des différences quasi incommensurables : l'interfécondité, qui pouvait les faire reconnaître comme de « même race » servant même de base à l'existence... d'un crime !

Mais – *parce qu'il y a un « mais »* - tout en reconnaissant la possibilité – bientôt muée en obligation – de **décrire les langues selon un même modèle**, c'est le modèle **élaboré par des**

philosophes de l'antiquité cherchant à décrire le bilinguisme gréco-latin en y projetant l'image de leurs cités, qui a été imposé.

Evidemment, le stoïcisme, devenu la « philosophie » officielle du Christianisme, et les succès incomparables de l'Euro-Amérique chrétienne au cours du XIX^o en particulier aidant, la *grammaire latine étendue* (nous empruntons cette appellation à AUROUX) est devenu [la grammaire] et toutes les langues, *désormais*, doivent participer au banquet philosophique de la G.L.E. !

Ainsi, toute grammaire « contient » *des noms, des verbes, des adverbess, des pronoms, des adjectifs, des articles, des relatives, des circonstancielles, des sujets et des prédicats, des compléments de cause, de but, de moyen et de comparaison, des comparatifs et des superlatifs, ainsi que des auxiliaires et des conjonctions* ; et – encore plus grotesque – nous sommes prévenus quand une de ces malheureuses « grammaires » (d'une langue certainement inférieure et véhicule d'un peuple mal dégrossi !) ne « possède » pas un de ces objets de ravissement. Mais « ça » ne semble pas troubler le lettré de lire que *le russe n'a pas d'article*, que *le turc n'a pas de féminin*, et que *le chinois... n'a pratiquement rien qui fait une grammaire*, ce qui, certainement, justifie l'expression « c'est du chinois » pour affirmer qu'une situation est strictement incompréhensible !.

La grammaire est un texte idéologique qui affirme pouvoir décrire le latin-grec en projetant des comportements et règles des individus dans la société : les *individus-mots* étant membres agissant de *peuples-langues*. En faisant croire qu'elle décrivait les langues sans préciser de quel lieu et par quel biais elle les (mal)traitait, les grammairiens et l'éducation (« nationale » depuis quelques décennies) instillent l'idée de l'« objectivité » de leur idéologie (et donc de l'absence d'idéologie... de la grammaire). Or, *comme la nation est un communautarisme agressif et belliqueux qui lutte contre d'autres communautarismes en faisant croire qu'il lutte contre les communautarismes*, la grammaire est une doctrine qui vise (*et qui a pratiquement réussi*) à faire croire que son récit n'est rien de moins que la transparence de l'esprit humain, et non une « défense et illustration du latin et du grec » ... face aux barbares ! Et cette conception du monde (grammatical ...) transparait encore dans les conversations de salons où l'on peut entendre (généralement de la bouche d'Edmonde De Grandgenre,

qui n'en connaît pas un traitre mot...) que le grec et/ou (au choix) le latin sont *formateurs pour l'esprit* (certainement comme l'anglais est *indispensable*, ou les Champs-Élysées sont... la plus belle avenue du monde : à ranger, dans les merveilles, avec notre cuisine, nos capacités érotico-sexuelles « hors-pair », notre longévité exceptionnelle, notre climat remarquable, notre élégance universellement reconnue, notre patrimoine sublime, notre clarté proverbiale, notre profonde sagacité, et d'autres sottises du genre, tant il est facile de se donner la première place quand on se prend pour modèle !

La linguistique est – a u c o n t r a i r e – une « technique », née, vraiment en fait, dans les disputes qui opposent, dans la Mittel-Europa de la fin du XVIII^o - début du XIX^o - les **Hassidim** aux **Mitnagdim**. *La révolte contre la description* (faite par les *Epikures*) *des langues – la révolte anti-grammaticale – ne pouvait venir que d'une communauté qui*, au delà de ses contradictions internes, *rejetait – en bloc – la base doctrinale – la grammaire stoïcienne et chrétienne – et les textes – les grammaires – produits*. La pensée juive qui s'illustre simultanément par des tenants de *l'intégration au monde moderne* (dont l'importance a été volontairement occulté au cours du XIX et XX^o siècle, alors que, par exemple, LESSING en faisait une éclatante pièce de théâtre) – en particulier, linguistiquement – *par l'allemand* et ceux, les néo-traditionnalistes qui opposent la *dignité du yiddish – langue de la différence à l'allemand – et l'autre manière de figurer dans ce monde*, ont un point de rencontre : *il faut sortir ces langues des grammaires* (stoïciennes, gréco-latines, chrétiennes, etc.) *dans lesquelles on les a enfermés et qui les « jugent »*.

La linguistique¹ est une façon de faire qui récupère la notion de **kinnouyi** – *ce-qu-on-dit-à-la-place-du-nom- (de Dieu)* - dans son analyse « in absentia » : elle se veut la *moins idéologique possible*, et convertit une doctrine en une **technique** : la **commutation**.

¹ Sylvain LEVI, Jules BLOCH, Aurel STEIN, Arsène DARMSTETER, Edward SAPIR, Leonard BLOOMFIELD, BENFEY, BENVENISTE, BLACHERE, COHEN, BOAS, COHEN, GOLDZIHHER, GORDON, GOUGENHEIM, HALEVY, HARRIS, JAKOBSON, LEVI, MENDELSSOHN, PERELMAN (Ben-Yéhouda), STEINTHAL, SWADESH, WEINREICH, ZAMENHOF, et aussi CHOMSKY, COHEN, parmi de **très nombreux autres**, connus ou **cachés**, en témoignent...